

**COMMUNE DE SCHOENAU**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 17 MAI 2022**

**Sous la présidence de M. BUTSCHA Michel**

**Présent(e)s** : BUTSCHA Michel, CHAPOT Philippe, WIEDEMANN Patricia, GUTMANN Séverine, HUCK Cindy, KOEBEL Florence, KUHN Matthieu, LEONHART Jean-Pierre, SCHMITT Anne, SCHMITT Roland, TOUSCH Jean-Jacques, WEIBEL Laetitia, WEIBEL Rémy.

**Absent(s) excusé(s)** : NAAS Laurent, ZIMMERER Philippe (procuration : Michel BUTSCHA).

Avant de débiter la séance, le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : décision modificative du budget principal, le conseil municipal valide à l'unanimité l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

**1) Approbation de la séance du 19 avril 2022**

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 19 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

**2) Demande de subventions**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Association des Amis du Mémorial d'Alsace Moselle (AMAM) : 60 €
- AFSEP : 60 €
- Restaurants du cœur : 60 €
- Maison de la nature du Ried et de l'Alsace centrale : 50 €

**3) Décision modificative du budget principal**

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres décide d'adopter la décision modificative du budget principal suivante :

Dépenses	Montant
Article 2118-041	+ 25 €
Recettes	
Article 1021-041	+ 25 €

Cette décision modificative permet d'inscrire la parcelle de voirie créée dans le lotissement des iris dans l'inventaire de la commune, et ainsi, de pouvoir la céder.

#### 4) Divers et communiqués

- **Aménagement de l'atelier communal**

L'aménagement de l'atelier communal se déroulera dans les prochaines semaines. Il est prévu l'installation d'un rayonnage de rangement, l'installation d'une porte sectionnelle à l'arrière du bâtiment et la mise à plat de l'atelier en condamnant la cave existante. Ces travaux structurants permettront d'améliorer la fonctionnalité de l'atelier.

- **Epicerie**

L'aménagement du bâtiment de l'ancienne poste en épicerie est toujours en cours de réflexion. Le maire informe le conseil municipal qu'il a rencontré la structure 1000 cafés qui accompagne et soutient l'installation de commerce multiservice dans les zones rurales. D'autres contacts sont prévus pour bien étudier le sujet en vue de l'ouverture de ce commerce.

- **Ecole**

L'ouverture de l'école ABCM dans le bâtiment de l'école à la rentrée scolaire 2022 a été validée lors du conseil d'école extraordinaire qui s'est réuni lundi 16 mai.

- **Camping**

Les résultats de la première phase de l'étude sur le devenir du camping, menée par Alpa conseil seront présentés début juin aux élus.

- **Elections législatives**

Le bureau des élections législatives sera composé comme suit :

Créneau horaire	1 <sup>er</sup> tour : 12 juin 2022	2 <sup>nd</sup> tour : 19 juin 2022
8h-10h	Anne Schmitt, Roland Schmitt, Jean-Pierre Leonhart	Jean-Pierre Leonhart, Florence Koebel, Laurent Naas
10h-12h	Philippe Zimmerer, Delphine Roesz, Rémy Weibel	Philippe Zimmerer, Delphine Roesz, Laetitia Weibel
12h-14h	Michel Butscha, Florence Koebel, Patricia Wiedemann	Jean-Jacques Tousch, Anne Schmitt, Rémy Weibel
14h-16h	Laurent Naas, Laetitia Weibel, Cindy Huck	Matthieu Kuhn, Cindy Huck, Marie-Odile Goetsch
16h-18h	Séverine Gutmann, Philippe Chapot, Carole Kuhn	Patricia Wiedemann, Séverine Gutmann, Jean-Baptiste Doppler

- **Aire de jeux**

Patricia Wiedemann présente différents jeux pour enfants afin d'améliorer l'aire de jeux située dans le lotissement. Le conseil municipal décide d'acquérir une structure pour les 2-12 ans en bois avec un tobogan d'un montant de 5000 € TTC.

- **Ville en selle**

Le maire informe les conseillers municipaux que le challenge « Ville en selle » est de retour en Alsace Centrale du 20 juin au 10 juillet 2022 ! La commune s'associe à ce challenge et une équipe ouverte à toutes et tous est déjà créée.

Ce challenge vise à inciter la population à effectuer un maximum de trajets à vélo, dans une optique de protection du climat et de découverte du territoire. Du 20 juin au 10 juillet, chaque participant cumulera tous les kilomètres effectués à vélo - trajets domicile-travail, loisirs, balades. Chaque kilomètre compte – d'autant plus si c'est un kilomètre de moins en voiture.

Il est prévu d'organiser une sortie à vélo transfrontalière dans le cadre de ce défi.

Michel BUTSCHA  
Le Maire

BUTSCHA Michel	CHAPOT Philippe	NAAS Laurent
WIEDEMANN Patricia	GUTMANN Séverine	HUCK Cindy
LEONHART Jean-Pierre	KOEBEL Florence	KUHN Matthieu
SCHMITT Anne	SCHMITT Roland	TOUSCH Jean-Jacques
WEIBEL Laetitia	WEIBEL Remy	ZIMMERER Philippe